

Circulez!

La rhétorique médiatique de la disparition, le cas de "l'Affaire Dutrou"

Texte publié dans La Lettre de l'Observatoire du Récit Médiatique, Université Catholique de Louvain-La-Neuve, Editions ORM, nov. 1996, p. 8.

Les cinq scénarios médiatiques

L'Affaire Dutrou, comme il est convenu médiatiquement de la nommer, se décline en plusieurs récits enchevêtrés. La question développée dans cet article pourrait s'énoncer ainsi: "Comment les médias récitent-ils la mort (Julia et Melissa), le calvaire (Sabine et Laetitia), la disparition (An et Eefje)?" En examinant la presse suisse, nous avons relevé cinq scénarios médiatiques se succédant et se nourrissant: la Disparition, l'Exhumation, la Circulation, l'Invention et la Désignation.

Des acteurs anciens, mais un rôle nouveau

Les acteurs principaux de ces récits, nous le verrons, demeurent évidemment les journalistes. Mais ils ne sont plus les seuls artisans de la mythologie médiatique. Les lecteurs eux-mêmes jouent un rôle décisif: interpellés par la force émotionnelle des événements, ils se sont parfois auto-désignés comme indicateurs de presse. La parole des lecteurs-citoyens happée par le flux circulant informationnel permettra alors aux journalistes de construire un récit infractionnel d'un nouveau type, à la fois auto-référentiel et auto-légitimant.

Des récits médiatiques auto-référentiels et auto-légitimants

Récit auto-référentiel, car la source privilégiée du journaliste ne devient non plus l'enquête (trop chère, trop lourde) qui dévoile, mais bien la production médiatique concurrente: le terrain devient avant tout ce qui est écrit dans les autres médias. En se référant incessamment aux autres récits de presse, le récit médiatique s'autonomise de la réalité factuelle et permet ainsi la désignation simulée d'un coupable virtuel. Inutile de décrire les dangers de l'auto-transfusion.

Récit auto-légitimant, car il feint -par l'apport incessant de "nouvelles" informations transfusées- de procurer du nouveau (le hier informationnel est dépassé), du vrai (les autres journaux l'écrivent, le témoin insiste) et du moral (les pédophiles devraient mériter la mort).

Nous tenterons d'analyser brièvement ce phénomène de boomerang informationnel: fondé en partie sur le principe des citations -(un journaliste s'appuyant sur les investigations de confrères étrangers)- ce mécanisme permet au récit médiatique de se dédouaner de la vérité tout en la reconstruisant parée de la légitimité de celui qui parle: le lecteur.

Le boomerang informationnel

1er étape:

De la disparition: le lecteur-citoyen témoigne à la police helvétique

Le 20 juillet 1995, une citoyenne helvétique déjeune avec mari et enfants à la Pointe du Grain au bord du lac de Neuchâtel. Cette jardinière d'enfant observe alors un yacht sur le pont duquel elle aperçoit trois hommes, deux femmes et deux fillettes. Dix jours plus tard, en lisant le quotidien Le Matin, elle remarque les photographies de Julie et Mélissa portées disparues en Belgique et croit reconnaître les deux fillettes entraperçues sur le pont du yacht. Elle prévient alors la police de Neuchâtel qui traite son témoignage par la négligence. La presse met en scène la disparition.

2ème étape:

De l'exhumation: le lecteur-citoyen témoigne à la police belge... et aux médias helvétiques

Un mois plus tard, cette jardinière d'enfant recontacte les instances policières pour signaler qu'elle possède une photo du bateau. La police promet de s'en occuper. Trois mois plus tard, la témoin prend directement contact avec la police belge qui prie à son tour la Sûreté neuchâteloise de recueillir son témoignage. Entre-temps l'affaire Dutrou éclate et la jardinière d'enfant décide de parler directement aux médias, particulièrement au journal L'Impartial qui publiera un article critique sur l'attitude de la police (7 septembre 96). La presse exhume: elle produit du caché.

3ème étape:

De la circulation: l'information circule et se déforme... Le coupable est pressenti

La machine médiatique est lancée: d'innombrables articles apparaissent dans la presse suisse reprenant les informations de l'Impartial. Mais la rhétorique médiatique se modifie légèrement: on commence à évoquer une "piste suisse" et des "ramifications de l'affaire Dutrou en Suisse". Les 11 et 12 septembre, Le Matin et l'Impartial consacrent deux nouveaux articles à l'affaire qui devient "trouble" et "mystérieuse". Ces informations sont reprises par De Morgen, journal de Bruxelles, qui publie -pour la première fois- le nom du propriétaire du bateau, Jean Volery. Les informations circulent, le coupable reste.

4ème étape:

De l'invention: le récit médiatique circulant prend corps grâce au phantasme d'un lecteur érigé en lecteur-modèle

Dans le même temps, Le Matin, quotidien populaire, publie l'avis anonyme d'un citoyen qui s'étonne du fait que le yacht ait ancré à quelques centaines de mètres d'une maison de production de film pornographique dont le directeur a été mêlé à une affaire de pédophilie. Cet anonyme évoque encore le cas d'une fillette de 4 ans dont le Tribunal de Boudry a eu à s'occuper.

Faire intervenir cet acteur anonyme va provoquer un amalgame dans une affaire somme toute déjà assez compliquée. En effet, les deux affaires que l'acteur anonyme cite n'ont rien à voir l'une avec l'autre et encore moins avec l'affaire Dutrou. Mais le lendemain, De Morgen s'en empare et construit un récit-amalgame. *"En substance: non loin de la plage où Jean Volery a jeté l'ancre, se trouvait un studio de tournage dont le directeur réalisait des films pornographiques avec des enfants, notamment une fillette de 4 ans. Les deux hommes (...) se connaîtraient bien. D'ailleurs le garagiste fribourgeois a été vu à maintes reprises à Boudry, domicile du pornographe."*¹ La presse met en sens et invente.

¹Lassueur Yves, "Feuilleton pourri sur le lac de Neuchâtel", in L'Hebdo, 26 septembre 1996, p. 61. Les éléments factuels mobilisés dans cet article sont issus de cette enquête journalistique.

5ème étape:

De la désignation... du coupable: le retour dérivant de l'information

Le même jour, L'Impartial se réfère à De Morgen paru deux jours plus tôt et décrit le propriétaire du yacht comme étant un indicateur de police qui serait actif dans le commerce international de voitures avec l'Est. Simultanément, l'équipe du magazine 10 vor 10 filme le bateau de Jean Volery: les journalistes font irruption caméra au poing dans son garage pour arracher des aveux. Le lendemain, le SonntagsBlick reprend toutes les informations du journal De Morgen et questionne: "Dutrou travaillait-il pour un producteur de films pornos de Boudry?" La presse désigne. La boucle est bouclée.

Conclusion

Quelles logiques médiatiques supportent le boomerang informationnel?

1) La redistribution des rôles

Le journalisme d'investigation au service du fait divers induit une redistribution problématique des rôles. Dans cette affaire, les lecteurs-citoyens de presse deviennent des indicateurs qui informent d'abord les institutions policières, puis dans un second temps les journalistes. Le corps médiatique ainsi légitimé pourra endosser le rôle d'investigateur réservé habituellement aux enquêteurs policiers. Quant au corps policiers, il s'informeront auprès de la presse pour obtenir des renseignements. Les lecteurs deviennent ainsi malgré eux, le jury institué par le coup de force médiatique qui propose, in fine, la désignation d'un coupable.

2) La circulation incessante de l'information

Le travail d'investigation journalistique produit une mosaïque de vérités partielles, qui lorsqu'elles sont récupérées dans le flux informationnel, permettent de reconstruire un récit médiatique qui s'autonomise de plus en plus de la réalité factuelle. De reprises journalistiques en reprises journalistiques les récits se "médiamorposent" tout en construisant un récit mythologique qui est suspendu tout entier à la désignation d'un coupable. Il est donc une géo-politique de la circulation des informations qui est à opérer.

3) La dilution de la responsabilité journalistique

La paternité d'écriture, donc de responsabilité, se dilue proportionnellement à la circulation de l'information: les articles de presse deviennent le fruit d'un collège de journaliste invisible (par exemple 24H-ATS-Reuter-AFP-AP).

Copyright 2003 ProLitteris et Stéphane Haefliger, CH 8033 Zürich

Stéphane Haefliger
Sociologue
Boulevard de Grancy 27
1006 Lausanne

Tél. perso: 021 617 31 55

Mobile: 079 742 67 81

E-Mail: stepcom@bluewin.ch